

June 24, 2010

Le 24 juin 2010

Coram: McLachlin C.J. and Abella and
Cromwell JJ.

Coram : La juge en chef McLachlin et les
juges Abella et Cromwell

BETWEEN:

ENTRE :

Jane Rittenhouse-Carlson

Jane Rittenhouse-Carlson

Applicant

Demanderesse

- and -

- et -

Portage College

Portage College

Respondent

Intimé

JUDGMENT

JUGEMENT

The motion for an extension of time to serve and file the application for leave to appeal from the judgment of the Court of Appeal of Alberta (Edmonton), Number 0903-0256-AC, dated December 21, 2009, is dismissed. In any event, had such motion been granted, the application for leave to appeal would have been dismissed.

La requête en prorogation du délai de signification et de dépôt de la demande d'autorisation d'appel de l'arrêt de la Cour d'appel de l'Alberta (Edmonton), numéro 0903-0256-AC, daté du 21 décembre 2009, est rejetée. Quoi qu'il en soit, même si la requête avait été accueillie, la demande d'autorisation d'appel aurait été rejetée.

C.J.C.
J.C.C.